



Association de Parents Indépendants

RETROUVEZ-NOUS : sur facebook: APICC (communauté) ou sur notre site : <http://apiccgujan.over-blog.com>

ECOLE MATERNELLE CHANTE CIGALE

Vos représentants A.P.I.C.C :

Monsieur Laurent TORO, Tête de liste, titulaire, 06.82.42.97.26, classe chocolat

Madame Marie LE CARVENNEC, titulaire, classe lilas

Monsieur Cédric DAGUISE, titulaire, classe chocolat

COMPTE-RENDU 2ème CONSEIL D'ECOLE DU 30 janvier 2018

Note du rédacteur : Ce compte rendu a été rédigé le plus fidèlement possible des propos lors de cette séance. Des notes sont toutefois indiquées et n'engagent que le rédacteur.

Ouverture du Conseil d'Ecole le 30 janvier 2018 à 17h30

Etaients présents:

Présidente du Conseil d'Ecole : Madame HERVE, Directrice de l' école

Représentants de la municipalité: Madame DONZEAUD, Adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires, Monsieur LANTRES Gilles, Responsable du service municipal aux affaires scolaires.

Enseignantes : Mesdames CALMELS, DELON, FATOUT, PINCON.

Représentants des parents d'élèves :

Madame LE CARVENNEC , Messieurs DAGUISE et TORO, représentants l'APICC ;
Mesdames BERENSCHOT, COPPIERTERS, DE OLIVEIRA, MAURI, Monsieur LORIAUD
représentants la FCPE

Etaients excusés :

Madame BIROU, *Inspectrice de l'Education Nationale*, Madame DENIS DE SENNEVILLE
(enseignante excusée), Madame BONTE, *Députée Départemental de l'Education
Nationale* (excusée)

Les points suivants ont été abordés conformément à l'ordre du jour :

I/ SECURITE

Plusieurs exercices ont eu lieu au cours des 2 premiers trimestres :

Exercice confinement pour risque majeur le 22/09/2017

Exercice intrusion attentat : Le 05/10/2017 (confinement dans les salles), le 16/01/2018 (évacuation par l'arrière de l'école,

Exercice incendie le 20/10/2017

Bilan de l'exercice du 16/01/2018 :

L'exercice s'est déroulé dans le calme en présence du responsable du service prévention sécurité de la mairie et du gendarme REBOURS , référent scolaire. L'exercice s'est déroulé en 1m20 dans le silence. Il a été noté que l'exercice a été parfaitement réalisé par des enfants de bas ages ce qui est remarquable. Les élèves de MS et GS sont au fait de ce genre d'exercice qui est entièrement assimilé et sans anxiété.

Un problème est apparu pour une classe qui se trouvait en salle de motricité (sport) et dont les enseignants n'ont pas entendu l'alerte. Une nouvelle alarme différente de l'incendie devrait voir le jour dans toutes les écoles.

Note du rédacteur : Ces exercices sont nécessaires en ces temps troublés. L'école de Chante Cigale met en œuvre une explication sous forme de jeux pour les enfants en bas age pour permettre de canaliser l'anxiété d'un tel exercice. .

II/ ACTIONS MENEES DANS L ECOLE

Un calendrier sera mis en vente avec une réalisation par classe. Le thème était le rouge. Tous les calendriers ont été remis avant noel.

Journée de Noël :

Le 19 décembre 2017 a été organisée la journée de Noël pour tous les enfants de l'école. Le matin spectacle avec une comédienne avec marionnette « le nez du père Noël ». L'après midi, la mairie a offert un goûter avec présence du père Noël. Des cadeaux dans chaque classe se trouvaient sous le sapin de chaque classe, sapins offerts par un ancien parent d'élève sous l'égide du rotary. (matériel pédagogique pris sur budget mairie et/ou école). La mairie a financé 2 nouveaux vélos qui ont été remis à cette occasion.

Cinéma :

La ville de Gujan Mestras organise Un festival cinématographique « La tête dans les nuages » en 2 volets :

entre le 15 et 22 décembre 2017

entre 29 janvier et 9 février 2018 (avec projection d'un film réalisé par les primaires de Gujan avec l'aide du PRAJ

La mairie met à disposition un bus permettant un roulement des classes pour pouvoir assister à la projection à tarif spécial. Une participation symbolique de 1 € a été demandé aux familles pouvant payer cette somme.

La galette

La date initiale du 26 janvier 2018 a été reportée au 02 février 2018. Les enfants ont confectionné une couronne . Certaines classes ont préparé des danses ou chants qui seront présentées. Les galettes ont été achetées sur budget coopérative.

III/ ACTIONS A VENIR

Carnaval le 02 mars 2018

Pâques le 30 mars 2018 avec une chasse à l'œuf en cours de construction.

Rencontre sportif à la plage : En prévision sous réserve de la participation d'accompagnateur (1 pour 6 élèves. Certains enseignants n'ont pas encore validé le projet.

Sortie de fin d'année : Les projets sont en cours. Chaque classe aura la possibilité de réaliser une sortie.

Fête de l'école : Cette action ne sera pas ouverte aux parents et se déroulera durant de temps scolaire.

Note du rédacteur : Le retour des parents lors des kermesses est une demande des parents. Cependant, l'ensemble des directeurs et directrices de GUJAN MESTRAS ont décidé que le retour des parents ne pourraient avoir lieu, entraînant de facto leur responsabilité. Les associations de parents d'élèves APICC et FCPE ont proposé de prendre en charge cette organisation et donc la responsabilité, mais cela doit se faire en dehors du temps scolaire. Les enseignants ne participeraient pas à une telle organisation. Dès lors, l'a FCPE et l'APICC vont tenter d'organiser une fête de l'école hors temps scolaires avec des jeux de kermesses. Des réunions préparatoires auront lieu prochainement.

IV/ NOUVELLES ACTIONS DU PROJET DE RESEAU

Les enseignants par décision collégiale, ont décidé d'arrêter le décloisonnement mis en place l'année dernière, son fonctionnement étant trop difficile a mettre en œuvre en l'absence d'adulte encadrant.

Une nouvelle formule est en cours d'évaluation avec mise en œuvre prévue rentrée scolaire 2018:

En science : mise en place d'un cahier unique qui suivrait l'élève de la PS à la GS

En Anglais : Création d'un fond commun des supports pédagogiques et mise en commun des actions menées dans les classes.

VI/ QUESTIONS DIVERSES

Remplacement et continuité de l'absence de Madame DENIS DE SENNEVILLE :

Mme HERVE indique qu'il y a 2 profils professionnels de remplaçants :

ZIL : Les remplaçants travaillent dans les Zones d'Intervention Localisée et sont affectés sur des remplacements de courte durée (15j) dans un rayon n'excédant pas 20 km. Pour les écoles de GUJAN, la ressources est mise à disposition de Madame BIROU.

BD : au-delà de 15 jours, les remplaçants proviennent de la ressource dites « brigade départementale ». Les remplaçants sont appelés à se déplacer sur tout le département, et laissés à la disposition du DASEN et du DSDEN de Bordeaux.

Le profil professionnel du remplaçant et la durée de son remplacement sont directement liés à la durée de l'arrêt de travail de l'enseignant malade. Le directeur n'a aucun pouvoir sur le choix et l'identité du remplaçant.

Lorsque l'enseignant malade n'est pas remplacé, c'est que tous les remplaçants sont en poste.

L'Inspection fait le maximum pour attribuer le même remplaçant lors d'une prolongation d'arrêt maladie mais sachant que Le nombre de ZIL et BD a considérablement diminué ces dernières années, la priorité est mise sur les classes élémentaires.

2/ Autorisation de déposer un mot dans les cahiers pour informer les parents d'une vente de gâteaux en février, avril et juin : La réponses de l'équipe enseignante est OUI. Il reste aux parents élus à fixer des dates et demander des autorisations.

Madame HERVE termine par remercier les personnes présentes et indique la prochaine date de conseil d'école :

PROCHAIN CONSEIL D ECOLE :

Le mardi 19 juin 2018 à 17h30

Le conseil d'école a pris fin le 30 janvier 2018 à 19h30

Laurent TORO,
Représentant de l'Association des Parents Indépendants Chante Cigale